



Commune de TANLAY

Les trois villages

Kermesse de l'école

Le petit tambour

Gazette d'informations municipales de Tanlay n°13 - juin 2024

Photo © Valérie Delprat



LE MOT DU MAIRE & DES MAIRES DÉLÉGUÉS

Comme l'a exprimé le Président Mac Mahon en 1875 à Toulouse lors des crues de la Garonne, nous pourrions nous aussi nous exclamer « Que d'eau, que d'eau ... ».

L'épisode des inondations est heureusement derrière nous mais laisse des traces psychologiques et des dégâts à réparer pour celles et ceux qui l'ont vécu chez eux. Début mai, la Préfecture, le SMBVA responsable du Plan d'actions pour la prévention des inondations et VNF nous avaient promis une réunion de travail pour trouver des solutions : aucune nouvelle depuis ! Nous venons de les relancer : à suivre !

Merci beaucoup à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour aider lors de la crue et dans les jours qui ont suivi : aux habitants très solidaires, aux artisans du village et de la commune qui ont prêté des parpaings, aux employés communaux, aux élus.

Il n'en reste pas moins que les heures d'ensoleillement, ces six derniers mois, ont brillé... par leur absence, laissant une place confortable aux intempéries ! Le côté positif est bien sûr le remplissage des nappes phréatiques. L'usage de l'eau, sans pour autant gaspiller, sera sans doute moins, voire pas du tout, contraint cet été.

L'autre événement d'importance à Tanlay, qui changera temporairement nos habitudes à tous, est la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie, avec la création d'un logement. Elle commencera cet été pour une année. Elle oblige à déménager les services et archives de la Mairie dans un bâtiment communal en face, rue des Vaux Clos. La bibliothèque ira au Foyer rural où le prêt sera poursuivi. La classe de Madame Roussel rejoindra l'ancienne salle de classe à Commissey à la rentrée. Pour permettre l'installation de Madame Roussel et de ses élèves, l'activité jeux de cartes du jeudi s'est déjà déplacée dans la salle du Conseil à l'étage. L'activité patchwork a aussi rejoint la petite salle de classe à St Vinnemer.

Les agents vont être très fortement sollicités par ces différents déménagements et ne seront donc pas en mesure d'assurer la totalité de leurs activités habituelles, notamment les tontes.

Nous vous souhaitons un bel été,

Éric Delprat,
Caroline Yvois, Dominique Gallet

Juin

30 Régional d'élevage de chiens au château

Juillet

6 Fête de Tanlay

13 vers 22h30 : Retraite aux flambeaux à Commissey

14 12h30 : Défilé suivi d'un buffet froid à Commissey

20 Randonnées semi nocturnes, 2 parcours 8 et 18 km, départs 18h et 19h

27 et 28 Théâtre au château : « Le Cid » par la compagnie AMAB

28 14h00 : Kermesse de Tanlay

Août

2 19h30 : Buvette et assiettes apéritives à Commissey, cinéma en plein air et feu d'artifice

15 Concours triplettes ouvert à tous, AS St-Vinnemer pétanque

Septembre

8 Le Trail de Tanlay, 4 trails : 44, 26, 13 et 8 km, départ du Château

21 14h-18h : Exposition patchwork, centre de loisirs de Commissey

21 et 22 Journées Européennes du Patrimoine au château

22 10h00-17h30 : Exposition patchwork, centre de loisirs de Commissey



KERMESSE DE L'ÉCOLE DE TANLAY



Cette année encore s'est tenue le 1^{er} juin la kermesse de l'école de Tanlay, dans un contexte particulier car c'est une année olympique !

Les élèves, grâce à l'investissement de tout le personnel enseignant, ont pu présenter un spectacle extraordinaire, ressemblant en tout point à des Jeux Olympiques dignes des plus grands !

Parcours de la flamme olympique, défilé des « villages », épreuves sportives et cérémonies d'ouverture et de clôture, tout était réuni pour fêter la fin d'année scolaire autant que de célébrer le sport et la cohésion.

L'association Les Parents Décollent s'est associée à ce projet en proposant en complément des jeux, des collations et une tombola. L'association a également remis des médailles d'or à tous les élèves, pour féliciter leur engagement et leur exemplarité sportive.

Malgré le temps très incertain qui nous aura donné des sueurs froides jusqu'à la dernière minute, la kermesse a été un succès, et nous avons à cœur de

continuer à proposer une fête pour tous les enfants.

Nous remercions les mairies et les entreprises locales qui nous ont soutenues et ont apporté leur contribution, ainsi que les parents, investis, qui nous ont permis de réaliser ce beau projet.

Nous nous retrouvons en début d'année scolaire 2024 pour intervenir dans les classes de l'école et présenter aux parents, anciens comme nouveaux, ce que nous comptons réaliser au cours des prochains mois.

À bientôt,

Les Parents Décollent

INFOS PRATIQUES : HORAIRES

Mairie de Tanlay : tél. : 03 86 75 71 56

Lundi - Mardi : 8h00 à 12h00 / 12h30 à 16h30

Mercredi - Jeudi - Vendredi :

8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30

Vendredi sur RDV : 17h00 à 18h00 : Chantal

Lemoyne / 18h00 à 19h00 : Yohan Roy

Mairie de Commissey : tél. : 03 86 75 70 96

Lundi : 15h00 à 16h45

Mardi : 18h45 à 19h45 : Caroline YVOIS

Jeudi : 10h00 à 12h00

Mairie de Saint-Vinnemer : tél. : 03 86 75 74 41

Mardi et vendredi : 8h00 à 10h00 : secrétariat

Vendredi : 17h00 à 19h00 : élus

Agence postale : tél. : 03 86 55 73 21

Lundi - Mardi - Jeudi : de 14h à 17h

Mercredi - Vendredi : de 9h à 12h

La Maison de Service au public à Tanlay :

Mardi : 8h30 à 12h00

CET ÉTÉ AU CHÂTEAU DE TANLAY

Le dimanche 30/06, le château accueillera dans la cour des communs un régional d'élevage de chiens. Cet événement sera gratuit et accessible à tous. La compagnie AMAB sera de retour pour jouer "Le Cid" de Corneille dans la cour du château les soirs des 27/07 et 28/07 prochain.

Cet été, les samedis après-midi seront dédiés aux familles avec des ateliers pour vous plonger dans la vie quotidienne du XVII^{ème} siècle. Des ateliers créatifs seront proposés aux enfants tous les mercredis des vacances pour réaliser blasons et enluminures.

Le dimanche 08/09, le château de Tanlay accueillera le départ du trail de Tanlay.

Le château participera également aux Journées Européennes du Patrimoine le weekend des 21/09 et 22/09. Nos guides seront déguisés pour l'occasion !

Programmation complète et informations à venir à la boutique et sur chateaudetanlay.fr.

Le château est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

L'équipe du Château de Tanlay

BALAYAGE DES RUES

- lundi 8 et mardi 9 juillet
- lundi 12 et mardi 13 août
- lundi 9 et mardi 10 septembre

Merci de libérer le stationnement dans les rues afin de faciliter le travail.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

	Tanlay	Commissey	Saint-Vinnemer	Totaux
INSCRITS	396	150	227	773
VOTANTS	232	75	124	431
BULLETINS NULS	12	5	8	25
BULLETINS BLANCS	0	0	0	0
SUFFRAGES EXPRIMÉS	220	70	116	406
TAUX DE PARTICIPATION	55,56%	46,67%	51,10%	Moyenne 52,52%

	Tanlay	Commissey	Saint-Vinnemer	Totaux	%
Jordan BARDELLA	91	28	54	173	42,61%
Valérie HAYER	41	17	9	67	16,50%
Raphaël GLUCKSMANN	16	9	17	42	10,34%
François-Xavier BELLAMY	29	7	5	41	10,10%
Marion MARÉCHAL	11	2	8	21	5,17%
Marie TOUSSAINT	5	2	9	16	3,94%
Manon AUBRY	6	3	4	13	3,20%
Jean LASSALE	8	2	3	13	3,20%
Hélène THOUY	6	0	2	8	1,97%
Léon DEFFONTAINES	2	0	2	4	0,99%
Nathalie ARTHAUD	2	0	1	3	0,74%
François ASSELINEAU	2	0	0	2	0,49%
Yann WEHLING	0	0	1	1	0,25%
Guillaume LACROIX	0	0	1	1	0,25%
Jean-Marc GOVERNATORI	1	0	0	1	0,25%

DIMANCHE 28 JUILLET 2024, 67^{ÈME} KERMESE DE TANLAY



Fidèle à son rendez-vous estival, la kermesse de Tanlay se déroulera, à partir de 14 h, dans le parc du château.

Vous y trouverez les stands et les jeux traditionnels et une animation qui vous accompagnera tout au long de l'après-midi.

C'est grâce à l'équipe de bénévoles qui se dépensent sans compter que cette kermesse peut avoir lieu, mais aussi grâce à tous ceux qui y contribuent en donnant livres, vêtements, linge de maison, objets utilitaires ou de décoration, jouets (récents ou anciens mais en bon état), dons qui enrichissent le coin maison, celui des livres, la brocante, la friperie, le bazar...

Cette année encore, nous comptons vivement sur vous. Vos dons sont à déposer au presbytère, 5 rue Basse des Fossés à Tanlay.

Venez nombreux le 28 Juillet, c'est votre présence qui fera de la fête un succès.

Anne-Marie Vaissier



ATELIER DE PATCHWORK DE COMMISSEY

Exposition des travaux réalisés par l'Atelier de patchwork :

- le samedi 21 Septembre 2024 de 14h00 à 18h00
 - le dimanche 22 Septembre 2024 de 10h00 à 17h30 au Centre de loisirs de Commissey
- Tombola avec de nombreux lots.

Club de patchwork de Commissey

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2024

■ Projet de rénovation énergétique et de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment communal de la mairie de Tanlay – Approbation du financement global

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation de l'ensemble du bâtiment communal de la mairie de Tanlay, comprenant la mairie, la bibliothèque, une salle de classe et un logement dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, des agents communaux et des usagers, de louer le logement et de réduire les consommations énergétiques du bâtiment.

Le coût d'objectif établi en phase d'APD par Laure JACQUIN, maître d'œuvre de ce projet s'élève à 794 000,00 € HT.

Le Conseil Municipal approuve le coût d'objectif estimatif d'un montant de 794 000,00 € HT auquel il faut ajouter 4 500,00 € HT de prestation (test d'étanchéité à l'air) et 59 100,00 € HT d'honoraires, soit un montant total de 857 600,00 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution de subventions :

- auprès de Monsieur le Préfet de l'Yonne au titre de la DETR et de Fonds Vert,
- auprès de la région Bourgogne Franche Comté au titre d'Effilogis,
- auprès de la région BFC et de la CCLTB au titre de C2R.

■ Contrat de maintenance et assistance technique CERIG

Le Maire présente à l'assemblée municipale le contrat de maintenance et assistance technique pour le logiciel CERIG suite à l'échéance du contrat initial au 1er février 2024.

Le Conseil Municipal accepte le contrat de maintenance et assistance technique CERIG pour une durée de 3 ans à compter du 1er février 2024 et autorise le Maire à signer les contrats et toutes autres pièces nécessaires.

■ Avis consultatif concernant le projet agrivoltaïque sur la commune de Tanlay

Suite à la présentation par Monsieur Marc GAILLET du groupe VALOREM le 30 novembre 2023, le Conseil Municipal émet un avis défavorable (8 voix contre et 3 abstentions) au projet agrivoltaïque envisagé sur la commune de Tanlay.

■ Convention relative à l'adhésion à la prestation Retraite à Façon du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne (CDG 89)

Le Maire informe que le CDG 89 a présenté à la commune un projet de convention afin de suppléer notre collectivité et d'apporter son expertise dans l'établissement des dossiers CNRACL et l'envoi des données dématérialisées relatives au droit à l'information de nos agents.

Le Conseil décide de confier au CDG89 l'instruction complète des dossiers CNRACL de notre collectivité moyennant une participation financière déterminée par le conseil d'administration du CDG89 selon les actes réalisés, à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'à la résiliation de la convention de la prestation « retraite à façon ».

■ Participation financière dans le cadre de la mise à disposition du personnel communal pour les travaux relatifs au réseau d'eau et d'assainissement 2023

Le Conseil Municipal accepte que les frais de personnel relatifs aux travaux administratifs et techniques effectués toute l'année sur les réseaux d'eau et assainissement soient facturés sur le budget annexe eau et assainissement et remboursés sur le budget principal, soit 35 520,92 € pour 2024.

■ Tarifs eau et assainissement

Monsieur le Maire rappelle les tarifs eau et assainissement appliqués les années précédentes et les travaux réalisés et à réaliser sur le réseau eau et assainissement. Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs à la

consommation et de maintenir les tarifs des abonnements soit, pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 :

- Eau : abonnement : 40,00 €
- Eau : m3 consommé : 1,60 €
- Assainissement : abonnement : 65,00 €
- Assainissement : m3 assaini : 1,60 €

■ Convention de mise à disposition des locaux du centre de loisirs de Commissey pour le Relais Petite Enfance (RPE)

Monsieur le Maire informe que suite aux travaux de réhabilitation et d'agrandissement du bâtiment recevant le pôle L'Îlot Bambins prévus pour une durée de 10 mois, les activités du RPE sont délocalisées.

La CCLTB dispose déjà d'un droit d'utilisation de locaux, situés 6 Place de la Mairie à Commissey et appartenant à la commune de Tanlay, pour l'accueil de loisirs « Tom Pouce et Compagnie », et souhaite pouvoir utiliser une partie desdits locaux pour les activités du RPE suivant les conditions générales d'utilisation déjà définies dans la convention signée avec la commune de TANLAY le 30 octobre 2020.

Le Conseil Municipal accepte la convention de mise à disposition des locaux du Centre de loisirs avec la CCLTB.

■ Frais d'hébergement d'un éventuel médecin ayant la volonté de s'installer au sein de la Maison Médicale de Tanlay

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le départ des deux médecins exerçant au sein de la maison de santé de Tanlay au 31 décembre 2023. Suite au départ des deux médecins exerçant à Tanlay et suite aux difficultés de recrutement, le Conseil Municipal accepte de régler pour une durée de 6 mois reconductible une fois et dans la limite de 500,00 € par mois, les frais d'hébergement d'un médecin qui viendrait s'installer au sein de la Maison Médicale de Tanlay.



Photo © Xavier Morize

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

Comptes administratifs 2023 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2023 des différents budgets : budget principal et budget annexe eau - assainissement.

Comptes de gestion 2023 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Les comptes administratifs 2023 sont conformes aux comptes de gestion établis par la Trésorerie de Tonnerre. Ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

Budget commune - affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2023, constate les résultats de clôture suivants :

- un déficit de 195 220,80 € en investissement,
- un excédent de 841 930,55 € en fonctionnement,

et décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 195 220,80 € au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement majoré des restes à réaliser, et le solde, soit 646 709,75 € sera reporté en section de fonctionnement, au compte 002.

Budget eau et assainissement - affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2023, constate les résultats de clôture suivants :

- un excédent de 665,71 € en investissement,
- un excédent de 59 791,42 € en fonctionnement,

et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit 59 791,42 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » et l'excédent d'investissement, soit 665,71 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

Budgets primitifs 2024 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif principal et le budget primitif eau et assainissement pour l'exercice 2024 comme suit :

Commune

- Section de fonctionnement : 1 583 463,68 €
- Section d'investissement : 1 014 628,24 €

Eau et assainissement

- Section de fonctionnement : 287 514,59 €
- Section d'investissement : 260 154,12 €

Vote des taux des taxes directes locales

Les taux d'imposition des taxes directes locales sont reconduits en 2024

- Taxe Foncière Bâti : 37.03 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 36.01 %
- Taxe d'habitation (THS) : 18.02 %

Devis CDG89 - Intervention de traitement et dépôt des fonds d'archives communales de Tanlay, Commissey et Saint-Vinnemer.

Il est porté à la connaissance des conseillers municipaux le rapport de visite des archives de la commune par le service « archives » du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de

l'Yonne ainsi que le devis correspondant à l'exécution des travaux d'archivage.

Le Conseil Municipal confie la mission d'archivage sur les archives communales au CDG89 pour un montant de 19 600,00 euros.

Devis VEOLIA – Extension de canalisation Saint-Vinnemer

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise VEOLIA d'un montant de 19 268,72 € HT pour le projet sur le réseau d'adduction en eau potable au niveau du pont de Saint-Vinnemer, suite à une fuite sur le réseau existant.

Devis CAMPING CAR PARK - TANLAY

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire de Camping-Car sur le terrain situé ZK 53 à Tanlay, le Conseil Municipal accepte le devis de CAMPING-CAR PARK pour un montant de 42 095,00 € HT.

Mise en place d'un diagnostic assainissement collectif lors des cessions immobilières.

Suite à la proposition du maire, le conseil municipal décide de rendre obligatoire le contrôle des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que de leur raccordement au réseau public, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau d'assainissement ; il précise que ce contrôle sera effectué par un organisme compétent en la matière et que la prestation sera facturée au propriétaire qui vend son bien. Ce contrôle aura une durée de validité de 6 ans.

Amortissements travaux SDEY

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal décide d'amortir les travaux comptabilisés au compte 2041582 « bâtiments et installations » et concernant des travaux conventionnés avec le Syndicat Départemental d'Électrification de l'Yonne, l'année suivant le paiement desdits travaux sur une durée d'un an.

Admissions en non-valeurs - Budget eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide la mise en non-valeur de factures d'eau et d'assainissement pour un montant total de 724,92 €.

Décision du Conseil Municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables

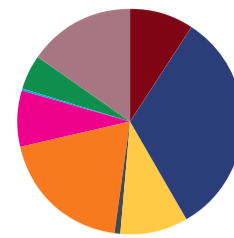
Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15, le Maire, présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones.

Le conseil municipal accepte les zones proposées comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune, valide la transmission de la cartographie de ces zones à Madame la sous-préfète - référente préfectorale - et à l'intercommunalité ainsi que l'intégration de ces zones dans le document d'urbanisme en projet dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.

BUDGET PRINCIPAL 2024

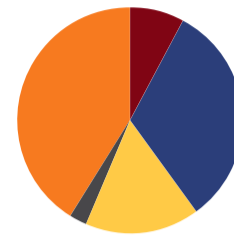
Fonctionnement

> Dépenses



9,28%	Consommables / fournitures
32,46%	Frais d'entretien
9,67%	Services externes
0,82%	Taxes et impôts
19,38%	Salaires et charges
7,93%	Indemnités et subventions
0,27%	Intérêts d'emprunts
4,99%	Fonds de reversement
15,20%	Autofinancement / Dépenses Imprévus / Amortissement

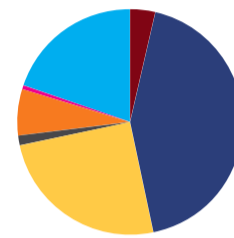
> Recettes



8,03%	Services rendus / Redevances
31,99%	Contributions directes
16,49%	Dotations État
2,65%	Locations
40,84%	Excédent

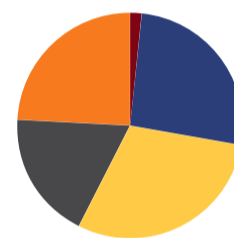
Investissement

> Dépenses



3,84%	Remboursement emprunts
42,97%	Travaux rénovation
24,90%	Aménagement terrains
1,50%	Travaux cimetières
6,50%	Travaux de voirie
0,70%	Mobilier urbain / Véhicule communal
19,51%	Déficit reporté

> Recettes

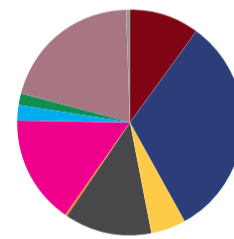


1,87%	Remboursement TVA
26,13%	Subventions
29,55%	Autofinancement
18,47%	Emprunt
23,96%	Affectation de résultat

BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT 2024

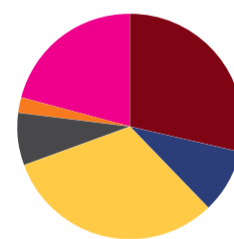
Fonctionnement

> Dépenses



10,09%	Consommables / fournitures
31,99%	Entretien réseau
5,04%	Services externes
12,35%	Salaires et charges
0,52%	Charges administratives
15,30%	Analyse - redevance
2,43%	Non valeurs
1,45%	Remboursement intérêts
20,47%	Amortissements
0,35%	Provisions

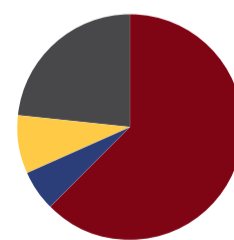
> Recettes



28,87%	Eau
8,94%	Taxes et redevances
31,65%	Assainissement
7,60%	Amortissements
2,14%	FCTVA
20,80%	Excédents

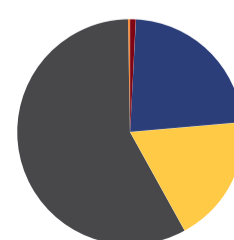
Investissement

> Dépenses



62,66%	Travaux réseau d'eau
5,88%	Remboursement emprunts
8,40%	Amortissements
23,06%	Frais d'études

> Recettes



1,01%	FCTVA
22,63%	Amortissements
18,45%	Subventions
57,66%	Emprunts
0,25%	Excédent

COMITÉ DES FÊTES DE COMMISSEY

C'est une météo maussade qui a sans doute réfréné l'enthousiasme des bénévoles lors du nettoyage de printemps proposé au mois d'avril.

Le repas des voisins a permis d'accueillir de nouveaux habitants de Commissey. Saveur des plats, discussions amicales : plaisir de se retrouver autour d'une table.

Voici les prochains rendez-vous à Commissey :

- Pour les festivités du 14 Juillet, la retraite aux flambeaux est prévue le soir du 13 Juillet. Après le défilé le matin du 14 Juillet, nous vous proposons un repas sous la forme d'un buffet froid préparé par Madame Porte.
- Le 2 Août, en soirée, la Municipalité organise une séance de cinéma en plein air ou à l'intérieur, selon la météo. À partir de 19 heures 30, il sera proposé à la vente, boissons et assiettes apéritives. A la suite de la projection du film, le feu d'artifice sera tiré.
- Le 29 Septembre, après-midi familial : dictée ou jeux de société



Catherine Ouvrard



UN PETIT MOT DU BALLON ROND

La saison se termine et nous pouvons d'ores et déjà dire que ce fut une saison pleine et réussie à tous points de vue !

En effet, notre équipe senior réalise un quasi sans faute, aucune défaite en seconde partie de championnat et une seconde place assurée à seulement 2 points du leader Chatel Gérard.

Quelques regrets de ne pas finir champion tant cela s'est joué à très peu de choses.

Parcours incroyable également en coupe où Tanlay réussit l'exploit de se qualifier une nouvelle fois en finale de Prevel.

Il a affronté Varennes le 15 juin à Sens pour cette deuxième finale en 3 ans.

Du côté des équipes jeunes, une très belle année, des résultats prometteurs et une belle dynamique qui se crée notamment grâce au travail accompli par tous les éducateurs

encadrants et à la très bonne écoute des enfants, dévoués jusqu'au bout !

De nouveau, 3 équipes jeunes devraient être en lice la saison prochaine.

Un grand merci à nos sponsors, à vous tous qui venez supporter petits et grands les week-ends.

Si vous désirez vous engager à nos côtés, que cela soit comme joueurs, dirigeants ou bénévoles, n'hésitez pas et contactez-nous (numéros ci-dessous).

L'ensemble du club vous souhaite un agréable été à toutes et tous.

Responsable équipe jeune et secrétaire :
Escobar Cédric 06 67 66 01 90

Président : Tridon Pierre 06 38 69 10 34

Pierre Tridon

FRTO

Le FRTO a réuni son assemblée générale le 8 mars dernier et élu un nouveau bureau.

Nous sommes en train de réfléchir à une gestion un peu différente de l'association mais pour l'instant, nous préférons simplement faire savoir que le FRTO :

- a un nouveau bureau
- qu'il sera actif sur notre commune en 2024.

Les éditions 2024 de la randonnée et du trail proposées par le FRTO sont programmées respectivement :

- les 20 juillet
- le 8 septembre

La mobilisation et l'implication de tous les bénévoles indispensables à la bonne organisation des deux événements est une véritable richesse pour notre association. Que chacun soit remercié ici. Nous adorons votre bonne humeur, vos anecdotes : tout !

D'ailleurs, la soirée organisée pour vous après l'AG et avec la présence de "Danses du Tonnerre" laissera chez certains d'entre vous des souvenirs extraordinaires faits d'éclats de rires partagés sur la piste de danse avec une initiation inoubliable aux danses en ligne.

Ne changez rien ! On compte sur vous !

Le FRTO

Rando du 20h
Semi nocturne
Samedi 20 juillet 2024
8 km
13 km
Départ stade de Tanlay

#jecoursdanslyonne
www.trailtanlay.fr

Inscriptions :
- RANDONNÉE - 3€, SUR PLACE - Départs 18h et 19h
- PASTA PARTY, 13€/PERS.
(PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 16 JUILLET)

- FRTO messagerie :
06 04 58 04 86 / trailtanlay@gmail.com
- En ligne :

fête patronale
TANLAY
6 juillet - Stade de football
CONCERT
Les Desspottes
Buvette ouverte dès 18H
Barbecue à partir de 19H
Sans réservation - restauration sous chapiteau
FEU D'ARTIFICE EN SOIRÉE
FÊTE FORAINE LES 6 & 7 JUILLET

FOYER RURAL DE TANLAY

Les membres du Foyer Rural organisent, comme habituellement, en partenariat avec la municipalité, la soirée du samedi de la fête patronale, ce sera le 6 juillet prochain. La nouvelle équipe a souhaité changer de formule.

Cette année, ce sera une soirée barbecue et buvette sans réservation, animée par « LES DESSPOTES » groupe de pop rock blues des années 80,90 et 2000.

Nous vous attendons nombreux, toutes générations confondues.

La secrétaire,
Élisabeth PICOCHÉ

CARNET DE CANAL : PARTAGEZ VOTRE EXPÉRIENCE OU VOTRE VISION DU CANAL

Ici et là vous invite à imaginer votre propre Carnet de canal.

Partagez votre vision ou votre expérience du canal, par la création de texte(s), d'image(s), de son(s) ou de vidéo(s) en toute liberté de choix pour le ou les modes qui vous conviennent. Votre carnet peut être aussi bien documentaire, poétique, utopique ou scientifique et s'appuyer sur l'une des thématiques listées ci-dessous, sans obligation bien sûr.

Thématiques :

- 1) Pratiques et usages,
- 2) Vivant,
- 3) Matières et matériaux,
- 4) Flux et fret,
- 5) Écologie et hydrologie,
- 6) Rythmes et paysages.

Votre production personnelle sera ensuite donnée à voir, à écouter ou à lire sur notre site internet, sous la forme d'un carnet numérique.

Formats : afin que vos contributions soient diffusées et lues facilement et de manière agréable sur le site, leur forme finale sera harmonisée par nos soins, elles seront disponibles dès le mois de juin sur notre site.

Dans tous les cas, nous transcrivons vos carnets de la manière la plus fidèle possible à ce que vous nous avez transmis.

Enfin, n'hésitez pas à trouver un titre à votre carnet !

Ouvert à tous et toutes sans besoin d'adhérer à l'association, gratuitement et sans engagement.

Pour contribuer, vous pouvez nous envoyer vos productions sur l'adresse mail d'Ici et là : ici.et.la.canal@gmail.com

Merci !

Jacky Vieux

Site : Ici-la-canaldebourgogne.fr

- Directeur de la publication : Éric Delprat
- Rédactrice en chef : Chantal Lemoyne
- Comité de rédaction : Françoise Griffon, Isabelle Mignon, Eliane Polidore, Caroline Yvois
- Service communication : Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay
Tél. : 03 86 75 71 56
- Graphisme : David Mangin
- Mise en page : Florence Boukellal à Auxerre
- Impression : EG Imprimeur à Maillot



Gazette d'informations
municipales de Tanlay

*Le petit tambour
des trois villages*